

*(The Minutes of Proceedings and Evidence accompanying the Report are recorded as Appendix No. 20 to the Journals).*

Mr. Corbin, seconded by Mr. Gauthier (Ottawa—Vanier), by leave of the House, introduced Bill C-465, An Act to amend the Official Languages Act (supremacy of the Act), which was read the first time and ordered to be printed and ordered for a second reading at the next sitting of the House.

The House resumed debate on the motion of Mr. Ouellet, seconded by Mr. MacEachen,—That Bill C-29, An Act to amend the National Housing Act and the Central Mortgage and Housing Corporation Act and to make other related amendments, be now read a second time and referred to the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs.

Pursuant to Order made Tuesday, March 6, 1979, the question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the second time and, by unanimous consent, considered in Committee of the Whole, reported with amendments and, as amended, concurred in at the report stage and ordered for a third reading at the next sitting of the House.

The Order being read for the third reading of Bill S-6, An Act to exempt certain shipping conference practices from the provisions of the Combines Investigation Act;

Mr. Ouellet for Mr. Lang, seconded by Mr. Abbott, moved,—That the Bill be now read a third time and do pass.

And the question being put on the motion, it was agreed to.

Accordingly, the Bill was read the third time and passed.

*(At 4.28 o'clock p.m., Private Members' Business was called)*

*(Notices of Motions)*

By unanimous consent, all items preceding No. 23 were allowed to stand.

Mr. Howie, seconded by Mr. Ellis, moved,—That the Standing Committee on Regional Development be empowered to study the concept of using transportation as a development tool by putting in place a modern transportation network in the Maritime provinces, incorporating bus, train, highway and air services, and report back to the House its findings on the desirability and the best ways and means of achieving such a concept.—*(Notice of Motion No. 23).*

And debate arising thereon;

*(Les procès-verbaux et les témoignages joints à ce rapport sont enregistrés à titre d'Appendice n° 20 aux Journaux).*

M. Corbin, appuyé par M. Gauthier (Ottawa—Vanier), dépose, avec la permission de la Chambre, le Bill C-465, Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (suprématie de cette loi), qui est lu une première fois, l'impression en est ordonnée et la deuxième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Ouellet, appuyé par M. MacEachen,—Que le Bill C-29, Loi modifiant la Loi nationale sur l'habitation et la Loi sur la Société centrale d'hypothèques et de logement et apportant des modifications connexes, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales.

En conformité des dispositions de l'ordre adopté le mardi 6 mars 1979, cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce bill est lu une deuxième fois et, du consentement unanime, étudié en Comité plénier, rapporté avec des amendements, agréé, tel que modifié, à l'étape du rapport et la troisième lecture en est fixée à la prochaine séance de la Chambre.

Il est donné lecture de l'ordre portant troisième lecture du Bill S-6, Loi soustrayant certaines pratiques des conférences maritimes à l'application des dispositions de la Loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

M. Ouellet, au nom de M. Lang, appuyé par M. Abbott, propose,—Que ce bill soit maintenant lu une troisième fois et adopté.

Cette motion, mise aux voix, est agréée.

En conséquence, ce bill est lu une troisième fois et adopté.

*(A 4 h. 28 de l'après-midi, appel des affaires émanant des députés)*

*(Avis de motions)*

Du consentement unanime, les articles précédant le numéro 23 sont réservés.

M. Howie, appuyé par M. Ellis, propose,—Que le Comité permanent de l'expansion économique régionale soit autorisé à étudier la possibilité d'employer les transports comme moyen de stimuler l'expansion économique régionale, notamment en mettant sur pied un réseau moderne de transport dans les provinces Maritimes, réseau qui inclurait le transport par autobus, par train, par route et par air, et à faire rapport à la Chambre sur ses conclusions sur les mérites de ce concept et sur les meilleurs moyens de le réaliser.—*(Avis de motion n° 23).*

Il s'élève un débat;